VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **067/2023**

Finances : 7 – 7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Date de convocation : 28/09/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de Conseillers votants : 23
Date d'affichage : 17/10/2023

VOTE : Voix Pour : 21 Voix contre : 0 Abstentions : 2

L'an deux mil vingt-trois le 11 Octobre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, M. Christian RICHARD.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à Mme Florence LECAMUS, M. Antoine BIGNON à M. Mostefa MAACHI, M. Florian MENAGER à M. Christophe ROBIEUX, M. Christian RICHARD à Mme Hélène DEBACKER.

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Poste de Conseiller numérique - financement

➲ **Rapporteur : M. Fabrice EGRET, Adjoint au personnel**

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a décidé de financer le recrutement et la formation de 4 000 conseillers numériques sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, la ville bénéficie actuellement d'une convention de subvention pour un poste de Conseiller Numérique et a touché, pour 2 ans, la somme de 25 000 €.

Notre structure est de nouveau éligible à la signature d'une nouvelle convention de subvention pour une période de trois ans.

L'Etat s'est engagé à poursuivre le soutien financier aux structures employant des Conseillers Numériques, tout en renforçant la visibilité sur la pérennité du dispositif via un conventionnement pluriannuel (3 ans).

	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
Structures publiques	**17 500 €** (soit 70 % de la base actuelle)	**12 500 €** (50 %)	**12 500 €** (50 %)
Bonification pour les structures dont les CN interviennent en QPV ou ZRR	**2 500 €**	**2 500 €**	Pas de bonification supplémentaire
TOTAL	**20 000 €**	**15 000 €**	**12 500 €**

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Coût pour la collectivité sur les 3 années à venir, à salaire constant et chargé :

Année 1 : 12 379,24 €
Année 2 : 17 379,24 €
Année 3 : 19 879,24 €

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré par 21 voix pour et 2 abstentions** (Mme Hélène DEBACKER + pouvoir de M. Christian RICHARD) **:**

- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SÉES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20231011-Del-067-2023-AI
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023